

## Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription UFCV
- Compléter la fiche séjour
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour (privilégier les chèques et chèques ANCV)
- Attestation VACAF pour bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfants)

**Les familles ayant des factures impayées ne pourront pas inscrire leur enfant au séjour.**

## Conditions d'annulation des séjours :

**Du fait de l'UFCV :** Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'espace jeune.

**Du fait de la famille :** Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de la structure jeunesse et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 15 jours avant le début du séjour
- 50 % 5 jours avant le début du séjour
- 100 % 3 jours ou moins avant le début du séjour

## Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Le séjour est éligible aux aides VACAF.

### **Aide Vacances Enfants :**

Selon votre Quotient Familial (QF), vous pouvez bénéficier d'une aide

- QF < 299 : 70 % pris en charge
- QF de 300 à 600 : 50 % pris en charge
- QF de 601 à 700 : 30 % pris en charge

**Aucune avance de frais est nécessaire.**



Pour les  
jeunes de  
11 à 14 ans

# Cap sur Crozon, cap sur l'aventure!

Organisé par les espaces jeunes  
de Colpo et St Philibert/Locmariaquer

Du 06 au 10 Juillet 2026  
à Crozon (29)

**UFCV**  
animation territoriale



Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'espace jeunes de Colpo et de St Philibert/Locmariaquer.

Proposer un séjour commun permet de rencontrer de nouvelles personnes et/ou de consolider les liens créés lors des activités communes organisées tout au long de l'année.



## Les activités :

Un parcours Accrorocher inédit mélangeant accrobranche et escalade sur des rochers avec une tyrolienne reliant 2 petits îlots! Une séance kayak dans les grottes est également prévue ainsi qu'un après-midi découverte de Brest. (**test d'aisance aquatique obligatoire**)

Des temps de plages et de baignades seront organisés ainsi que des soirées et activités en concertation avec les jeunes.

Le camping se situe au bord de la mer !

Les jeunes seront acteurs et actrices de leur séjour en s'intégrant pleinement dans l'organisation et la mise en place de la vie quotidienne.



## L'hébergement :

En tente de 2 ou 3 personnes

Camping l'Armorique,  
112 rue de la Plage  
29560 Telgruc-sur-Mer



Victor (animateur)



Julie (directrice séjour)



Louise (animatrice)

### Equipe d'animation et transport :

Les jeunes seront accompagnés par Julie (directrice du séjour), Louise de St philibert/Locmariaquer (animatrice BAFA et surveillante de baignade) et Victor de Colpo (animateur BAFA et surveillant de baignade).

L'heure du départ du séjour pour Colpo est à 9h15 au complexe sportif et à 10h45 pour l'espace jeunes de St Philibert

### Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le **nombre de place est limité à 24 jeunes (12 Colpo/ 12 Lock & St Phil)**

Inscription: A partir du mercredi 29 avril à 14h à l'espace jeunes.

QF < 649€	QF de 650€ à 849€	QF de 850€ à 1149€
146 €	156 €	166 €
QF > 1150€ à 1349 €	QF de 1350 à +	Hors communes
176 €	186 €	196 €

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

aurelien.meru@ufcv.fr / 07.57.49.18.59